

Rapport financier 1989

Mesdames, messieurs, chers collègues,
Je suis heureux de vous présenter les bilans 1988 de notre association et du Bulletin d'Informations de l'ABF.

Ce jour, mercredi 3 mai 1989, le trésorier national de l'ABF, M. Alain Pansu, nous a présenté l'intégralité de la comptabilité dont il a la charge. L'informatisation de l'ensemble facilite beaucoup le contrôle, et permet de vérifier l'adéquation des opérations avec les justificatifs appropriés, regroupés dans un journalier facilement consultable.

La colonne «divers» devrait décroître au profit d'une plus large ventilation.

La régularité et l'exactitude de l'ensemble, nous permettent de donner notre accord à la présentation de ce bilan.

PAILLAT Joseph Professeur certifié, Documentaliste-bibliothécaire.
LABARRE Albert Conservateur en Chef à la Bibliothèque Nationale.

I. Les comptes de l'ABF.

Contrairement à 1987, cette année se termine par un excédent de 44.000 francs. De même pour le Bulletin, 1988 est une année de transition en raison de l'adoption en fin d'année, d'une tenue et d'une présentation de sa comptabilité conformes au plan comptable des associations de 1985.

Cette obligation s'étendra aux comptes des groupes et sections à partir de cette année.

Notre association est en bonne position financière, et pour résoudre les problèmes structurels de trésorerie auxquels elle est confrontée chaque année, je vous propose deux mesures :

. Le relèvement des cotisations au 1er janvier au barème suivant : 60 francs pour les salaires mensuels inférieurs à 3000 francs dont 30 francs d'abonnement préférentiel au bulletin

100 francs pour les salaires mensuels compris entre 3000 et 5000 francs dont 30 francs d'abonnement préférentiel au bulletin

150 francs pour les salaires mensuels

compris entre 5000 et 8000 francs dont 30 francs d'abonnement préférentiel au bulletin

200 francs pour les salaires mensuels supérieurs à 8000 francs dont 30 francs d'abonnement préférentiel au bulletin.

. Votre accord pour proposer dès le début 1990 à ceux qui en seraient d'accord le paiement des cotisations par prélèvement.

. Votre accord pour adopter les comptes et affecter l'excédent de l'exercice au compte 106000, réserves accumulées.

II Les comptes du bulletin d'informations

Le bulletin finit son exercice avec une perte de 48000 francs. Cette perte n'est cependant pas dramatique car elle est due aux frais de gestion du bulletin et non à son activité même, qui elle tend à l'équilibre : ventes 360.000 francs - dépenses de fabrication 367.000 francs.

Le bulletin doit évoluer en utilisant des outils plus performants pour faire baisser les délais et les coûts de fabrication. Pour son équilibre financier sur l'exercice de 1990, je vous propose de modifier les tarifs d'abonnements suivant le barème suivant :

abonnement collectivités 350 francs et abonnements individuels 170 francs.

Je vous propose également de virer le résultat (négatif) en report à nouveau.

III Les adhérents de l'ABF.

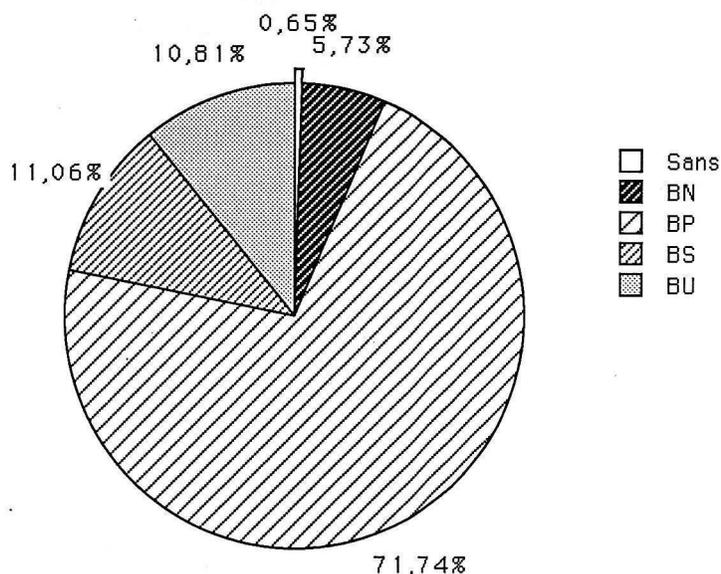
Notre association avait fin 1988, 1989 adhérents individuels cotisants.

L'analyse des chiffres sur deux ans donne des résultats plus flatteurs, car certains adhérents par négligence ou par astuce, ne cotisent qu'un an sur deux. Ceci nous empêche donc d'atteindre le seuil des 2000, malgré un travail important et coûteux de relance dont il faut remercier le secrétariat de l'ABF. Par contre, ce chiffre est largement dépassé si l'on ajoute les adhésions des collectivités qui sont au nombre de 300.

Ces résultats restent malgré tout bien modestes en comparaison du potentiel existant dans tous les types de bibliothèques. Plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs et plus nous serons écoutés.

Alain Pansu.

Effectif des sections



EFFECTIF DES GROUPES ET SECTIONS

Groupe / Section	Total	aucune	BN	BP	BS	BU
aucun	47	3	3	24	4	13
Alsace	90			61	6	23
Aquitaine	107			85	7	15
Bourgogne	73		1	64	2	6
Bretagne	46		1	38	3	4
Centre	77		1	72	3	1
Champagne	19			16		3
Ile de F	426	5	12	369	28	12
Lorraine	20			11	2	7
Nord	55			51	1	3
Normandie	93			81	4	8
Paris	342	4	95	77	119	47
Pays de Loire	55			40	6	9
Rhone Alpes	103			81	7	15
Langu. Rous.	14			13		1
Auvergne	48		1	36		11
Poitou C. Lim.	50			46		4
Midi Pyr.	100			87	5	8
PACA	173	1		131	18	23
Franche Comté	51			44	5	2
Total	1989	13	114	1424	220	215

Effectif des 16 groupes les plus importants

